FONDEMENTS POUR APPRENDRE ET PARLER UNE AUTRE LANGUE LE PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE

DEUXIÈME ÉDITION

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MANITOBA

> DIVISION DU BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Données de catalogage avant publication – Éducation et Enseignement supérieur Manitoba

Fondements pour apprendre et parler une autre langue, Le Programme d'immersion française, Deuxième édition [ressource électronique]

Bibliographie : p. 13 ISBN : 978-0-7711-5770-7

- 1. Immersion (Enseignement des langues) Manitoba.
- Français (Langue) Étude et enseignement Immersion.
 Français (Langue) Français parlé Étude et enseignement Manitoba.
- 4. Communication orale Étude et enseignement Manitoba.
- I. Manitoba. Division du Bureau de l'éducation française

372.6541

Tous droits réservés © 2014, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba Division du Bureau de l'éducation française Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la Loi sur le droit d'auteur. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Enseignement supérieur Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans une édition future. Nous remercions sincèrement les auteurs, les artistes et les éditeurs de nous avoir autorisés à adapter ou à reproduire leurs originaux.

Nous invitons le personnel de l'école à partager ce document avec les parents, les tuteurs, et les collectivités, selon le besoin.

Les sites Web mentionnés dans ce document pourraient faire l'objet de changement sans préavis.

This document is available in English.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

AVANT-PROPOS

Le présent document découle des projets de recherche-action menés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba afin de répondre au milieu éducatif préoccupé de savoir comment faire en sorte que les élèves améliorent la qualité de leur communication orale en français.

Les résultats de ces projets ont démontré qu'au moins trois composantes sont nécessaires pour répondre à ce besoin, soit :

- Préciser davantage les fondements du Programme d'immersion française, et établir des postulats et des principes directeurs afin de valoriser le choix des élèves d'apprendre et de parler une autre langue. Le présent document développe cette composante.
- Mettre en œuvre une approche immersive pour faire en sorte que l'aboutissement de l'apprentissage ne se limite pas à une langue transitoire, le « franglais », et fournir des documents d'appui favorisant le développement des compétences des élèves en aisance et en précision à l'oral lors d'interactions avec un ou plusieurs interlocuteurs.
- Enrichir l'apprentissage en y ajoutant une pratique d'oral réflexif soutenue grâce à des discussions encadrées qui amènent les élèves à réfléchir sur des thèmes liés à leur expérience de vie et à exprimer en français leur compréhension des choses.

Table des matières

Ava	nt-propos	i
	duction	
1.0	Orientation générale	3
2.0	But du Programme d'immersion française	7
3.0	Postulats et principes directeurs	9
Réfé	erences	_ 13

INTRODUCTION

Un programme d'immersion langagière varie en fonction du contexte politique, social et linguistique où il se situe (Rebuffot, 1993, cité dans le site Web de l'Association canadienne des professeurs d'immersion [ACPI]). C'est pourquoi le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba tient à préciser davantage les fondements et à établir des postulats et des principes directeurs pour mieux orienter son Programme d'immersion française.

Après 40 ans d'immersion française au Manitoba, il est clair que les élèves inscrits au programme réussissent aussi bien dans leurs études que les élèves des autres programmes scolaires. Cependant, il est évident qu'ils ont besoin d'être davantage appuyés dans leur expérience de l'apprentissage de la langue française. Beaucoup d'élèves disent manquer de confiance lorsqu'ils parlent français en public. Ils sont conscients que leur apprentissage et leur emploi de la langue se sont surtout limités à un oral scolaire (Éducation Manitoba, 2010). Bon nombre d'entre eux parlent une langue transitoire, le « franglais »; en effet, au fil des années, le fond (le message) est venu à primer la forme (la précision de la langue).

Pour augmenter leur confiance, les élèves doivent renforcer leurs compétences langagières en français dans des contextes variés. De plus, il est impératif que le milieu scolaire, les parents et la communauté valorisent davantage l'apprentissage des langues. Dans toute société, les individus ont tendance à s'engager dans des activités et des événements lorsqu'ils croient avoir les compétences pour le faire et qu'ils sentent que ces activités et ces événements sont valorisés par leur entourage. L'évolution du Programme d'immersion française au Manitoba dépend de ces deux variables.

1.0 ORIENTATION GÉNÉRALE

De manière générale, retenons que l'immersion en français est une forme d'éducation bilingue, dans laquelle le français [...] est utilisé pour enseigner différentes matières à tous les élèves d'une même classe [...]. C'est l'enseignement de différentes matières en français [...] qui donne une couleur unique à l'immersion, par rapport à toutes les autres formules pédagogiques d'enseignement-apprentissage des langues (Rebuffot, 1993, cité dans le site Web de l'ACPI).

Au Manitoba, le concept d'immersion nécessite d'être explicité davantage afin de mieux orienter le travail des enseignants et de mieux accompagner les élèves dans leur expérience langagière. Il importe donc de reconnaître les éléments suivants :

- 1. Un programme d'immersion langagière est d'abord et avant tout un programme de langues à l'intérieur duquel se trouve un programme scolaire. Tous les enseignants d'un programme d'immersion langagière ont donc une double tâche :
 - o enseigner dans la langue cible les matières qui leur sont assignées;
 - o assurer l'apprentissage et l'emploi soutenu de la langue cible.

Le Programme d'immersion française, en tant que programme de langues, a pour finalité de former des personnes qui **maîtriseront deux langues**. Les enseignants, les élèves et les parents doivent en être pleinement conscients. Les enseignants des matières enseignées en français auront le souci de l'enseignement-apprentissage la langue française et de la bien parler. Les enseignants des matières enseignées en anglais auront également le souci de l'enseignement-apprentissage la langue anglaise et de la bien parler.

Pour toute matière enseignée en français, en plus d'apprendre les concepts, il est impératif que les élèves emploient oralement le vocabulaire et les expressions propres à cette matière pour avoir l'occasion de parler et de s'entendre bien parler français dans cette matière. De plus, les pratiques pédagogiques et l'enseignement des matières scolaires en français doivent être repensés afin que l'apprentissage de la langue ait la même priorité que l'apprentissage de la matière.

En lecture, tous les élèves doivent participer à des activités de lecture à voix haute; ils ont ainsi l'occasion d'entendre le français et de s'entendre bien parler français.

À l'écrit, les enseignants doivent encourager les élèves à réfléchir en français, c'est-à-dire à se parler en français dans leur tête et à être conscients que ce phénomène verbal silencieux est souvent enrichi par un phénomène verbal sonore, où l'on se parle à voix haute, comme moyen pour clarifier sa pensée et ainsi trouver la forme correcte pour la communiquer à l'écrit. Au fond, l'oral est à la base de tout, et il importe que les enseignants et les élèves en soient conscients et développent à plein ces habiletés afin de maximiser l'apprentissage et l'emploi efficace de la langue française et de la langue anglaise.

Une autre façon d'appuyer l'apprentissage et la maîtrise de deux langues consiste à initier les élèves à d'autres langues, à les encourager à en apprendre une troisième ou même une quatrième, que ce soit à l'école ou au sein de leur communauté, et à valoriser les autres langues connues des élèves.

2. Un programme d'immersion langagière favorise le développement intellectuel des élèves. La recherche démontre que l'apprentissage d'une autre langue renforce non seulement le cerveau en lui permettant de travailler plus efficacement, mais il permet aussi d'acquérir une conscience et une souplesse mentale qui consolident les habiletés intellectuelles (Forget, 2011-2012, et Light Shields, 2011).

Les personnes qui connaissent plus d'une langue ont un cerveau différent des personnes unilingues. Connaître plus d'une langue change la manière dont une personne utilise sa langue première et même sa façon de penser. Ces personnes font plus que simplement ajouter une langue à leur répertoire; elles sont considérées comme des personnes plurilingues¹ uniques qui ont une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent (Cook, 2008, cité dans le site Web *Wikipedia* et Conseil de l'Europe, 2005).

1

¹ « Pluri/plusieurs » signifie plus d'un.

Les utilisateurs d'au moins deux langues ont un processus de pensée plus souple que les unilingues, sont plus conscients de la langue en général, et ont une attitude plus positive envers les autres cultures (Cook, 2008, cité dans le site Web *Wikipedia*). En principe, toute personne apprenant une autre langue en fait plus ou moins une analyse comparative par rapport à sa langue première et aux autres langues apprises. À cet égard, il y a donc lieu de faire une étude comparative de la langue française et de la langue anglaise de façon plus explicite, dès la 3° ou la 4° année, mais surtout à partir de la 5° ou de la 6° année, pour faciliter l'apprentissage et la maîtrise de ces deux langues. À titre d'exemple, lors de l'enseignement-apprentissage de la structure narrative d'un texte, l'enseignant amène les élèves à comparer des récits écrits en français à d'autres écrits en anglais, car la structure de base est la même, et à constater que c'est plutôt la dimension culturelle (valeurs, croyances, façon de faire) qui colorie le récit sur le plan du style, du ton, du choix de mots, des expressions, etc. De plus, les élèves et les enseignants qui possèdent plus de deux langues peuvent explorer et partager les différences et les similitudes des divers types de textes, expressions, etc., écrits dans d'autres langues.

Ainsi, le fait de prêter attention à la dimension culturelle de ces deux langues aussi bien qu'à la dimension culturelle d'autres langues et d'autres peuples est omniprésent et à la base de l'étude des langues.

3. Un programme d'immersion langagière favorise le développement personnel des élèves. John Ralston Saul (2001; 2011), promoteur de l'apprentissage du français chez les élèves du Canada, précise qu'en maîtrisant deux langues les élèves ont accès à deux modes de pensée, deux façons de percevoir le monde et d'exprimer des idées. Ainsi, ils voient les choses différemment. Ayant un autre regard sur la vie, ils peuvent facilement *imaginer* qu'il existe d'autres langues, d'autres façons de voir le monde et d'interagir avec lui. Ils sont en mesure de prendre connaissance de leur propre identité culturelle et d'accueillir d'autres langues et cultures. L'identité et l'estime de soi se consolident au fur et à mesure que les élèves se forgent une âme citoyenne du monde, fière et engagée. Cette valeur ajoutée est complexe, mais joue un rôle marquant dans le développement de la personnalité des élèves. Par conséquent, il importe de leur faire prendre conscience de leur choix de parler et de vivre en utilisant deux langues, et il importe de savoir que leur développement personnel, en tant qu'apprenants et utilisateurs de deux langues, est

reconnu et appuyé par toutes les personnes de leur entourage immédiat, pour qu'ils sentent que leur choix est approuvé (Girouard et Drzystek, 2012).

Il incombe à l'école et aux enseignants d'amener les élèves à réfléchir sur leur expérience d'apprentissage linguistique et à en parler, de féliciter les élèves (particulièrement les adolescents) et de les encourager à aller plus loin, à assumer la responsabilité de leur apprentissage et à vivre dans les deux langues, voire dans toutes les langues acquises. Les élèves eux-mêmes sont de bons porte-parole quant à l'expérience d'apprendre et d'utiliser une autre langue. Il importe de les amener à partager leurs craintes, leurs inquiétudes, leurs succès.

2.0 But du Programme d'immersion française

Le but du Programme d'immersion française est de **former des citoyens du monde** plurilingues, fiers et engagés.

Le milieu immersif doit valoriser et encourager l'expérience des élèves en mettant l'accent sur leur cheminement vers une vie bilingue, voire plurilingue. Il importe de réfléchir régulièrement sur la réussite et l'évolution du Programme d'immersion française en se posant, entre autres, les questions suivantes :

- O Notre programme d'immersion permet-il aux élèves, y compris ceux ayant des besoins spéciaux, d'atteindre un haut niveau de compétences langagières en français et en anglais? Sont-ils fiers de leurs compétences langagières et ont-ils confiance en leur capacité de parler français en public?
- Les élèves prennent-ils conscience de leur propre identité culturelle et accueillent-ils d'autres langues et cultures? Ont-ils confiance en leur capacité de participer à la francophonie dans leur communauté et ailleurs, et ont-ils le goût de le faire?
- o Les élèves valorisent-ils l'apprentissage des langues? Continuent-ils leur apprentissage de la langue française ou de langues autres que l'anglais après leurs études secondaires?



3.0 POSTULATS² ET PRINCIPES DIRECTEURS

Les élèves du Programme d'immersion française au Manitoba ont besoin d'appui pour développer davantage la précision de leur communication orale et devenir plus conscients des avantages de connaître plus d'une langue. Ils développeront ainsi la confiance nécessaire pour parler français en public. Les postulats et les principes directeurs énoncés ci-après ont pour but d'orienter davantage l'enseignement, l'apprentissage et l'utilisation de la langue française menant au succès linguistique des élèves en immersion française.

3.1 Postulats

- 3.1.1 Les enseignants du Programme d'immersion française sont tenus d'enseigner en français les matières scolaires. Cette période d'enseignement-apprentissage intensive crée un milieu immersif qui permet aux élèves d'apprendre et d'utiliser la langue. Les enseignants et les élèves s'engagent également à maintenir, partout dans l'école, un milieu de communication français en tout temps.
- 3.1.2 À son entrée en immersion française, l'élève est un apprenant de la langue française. Il est surtout en train d'écouter et de répéter des mots, phrases, comptines, poèmes ou chansons. L'apprenant commence à acquérir de l'aisance et de la précision pour communiquer en français.
- 3.1.3 En principe, l'élève en immersion française :
 - a) passe rapidement au stade d'**apprenant-utilisateur** de la langue française; il est surtout en train d'apprendre la langue et il commence à la parler : l'élève participe à des interactions simples en utilisant les expressions et le vocabulaire appris;
 - b) devient **utilisateur-apprenant** de la langue française après deux ans d'études tout au plus, étant donné que les matières scolaires et l'école fournissent un milieu immersif français où il y a du contenu à manipuler; l'élève parle la langue et est conscient qu'il a besoin de continuer à l'apprendre. Il n'hésite pas à se reprendre, à demander de l'aide et à être proactif dans son apprentissage.

Fondements pour apprendre et parler une autre langue, Deuxième édition

² Postulat : Proposition donnée comme vraie et dont l'admission est nécessaire. (De Villers)

3.2 PRINCIPES DIRECTEURS

- 3.2.1 Les enseignants du Programme d'immersion française sont des **utilisateurs- apprenants** de la langue française et :
 - a) communiquent en français avec aisance et précision dans toute situation en classe et à l'extérieur de la classe;
 - b) continuent leur perfectionnement de la langue française et rendent cet apprentissage visible afin que leurs élèves deviennent eux aussi des apprenants à vie;
 - c) font vivre la culture francophone aux élèves, étant conscients de l'importance de la leur faire vivre.
- 3.2.2 Les enseignants du Programme d'immersion française :
 - a) fournissent un milieu immersif qui permet aux élèves de développer à la fois
 l'aisance et la précision dans leurs propos lors d'interactions, afin qu'ils
 maintiennent leur statut d'utilisateur-apprenant de la langue française.

Ils mettent en œuvre une approche immersive (Lyster, 2007), c'est-à-dire une approche sociocognitive où les thèmes, les questions et les concepts sont étudiés sous forme de tâches d'exploration plutôt que livrés par l'enseignant sous forme de contenu notionnel. D'une part, les élèves utilisent la langue française, entre eux ainsi qu'entre eux et l'enseignant, pour s'approprier les connaissances et les habiletés visées par la matière scolaire et, d'autre part, l'enseignant et les élèves interagissent afin de négocier une bonne utilisation de la langue française.

Ainsi, une approche immersive riche en discours visant à amener les élèves à atteindre leur potentiel en compétence linguistique comprend :

- o maintes interactions orales entre l'enseignant et les élèves;
- o maintes interactions signifiantes liées aux matières scolaires entre les élèves;
- o moins d'indices non verbaux pour communiquer un message;
- o plus de corrections explicites de la part de l'enseignant en prêtant attention à la forme afin de développer la précision de la communication orale.

- L'Ensemble multimédia Interagir avec aisance et précision à l'oral, d'Éducation Manitoba, 2013, offre du matériel pour appuyer le développement et l'évaluation des compétences orales. Il présente :
 - o une fiche de référence pour guider l'enseignement-apprentissage accompagnée de vidéoclips expliquant des termes utilisés dans les documents liés à l'évaluation de l'expression orale;
 - o des modèles types sur vidéoclips démontrant les attentes langagières en français oral pour les élèves à divers niveaux scolaires;
- o des documents liés à l'évaluation formative-interactive qui facilitent les observations faites au jour le jour par les enseignants de toutes matières enseignées en français, afin de fournir de la rétroaction à l'élève;
- o des documents liés à l'évaluation sommative qui consolident les observations faites au jour le jour afin de fournir des preuves d'apprentissage pour le bulletin scolaire ou pour tout autre rapport jugé nécessaire à un moment donné.
- b) enrichissent l'apprentissage en y ajoutant une pratique d'oral réflexif³ soutenue (Chabanne et Bucheton, 2002, et Plessis-Bélair, 2010) grâce à des discussions bien encadrées (à titre d'exemple, le *Projet de discussion Touchstones*^{MD}, Éducation Manitoba, 2013) qui amènent les élèves à réfléchir sur des thèmes liés à leur expérience de vie et à exprimer, en français, leur compréhension de divers phénomènes. Cet oral réflexif, en plus de favoriser le développement des niveaux supérieurs d'habiletés intellectuelles, fait appel à un oral existentiel (un oral de la vie de tous les jours lié à la réalité vécue) et, par conséquent, leur donne l'occasion d'acquérir des expressions et un vocabulaire français qui vont au-delà d'un oral et d'un écrit scolaires. De plus, les discussions en grand groupe leur donnent l'occasion de développer une facilité et de la confiance pour parler français en public (Girouard, 2013).

Réfléchir, découvrir de nouveaux concepts, apprendre à les nommer et à les discuter, apprécier son propre point de vue et celui des autres, voilà autant d'exemples d'activités qui favorisent le développement des niveaux supérieurs d'habiletés intellectuelles, et le tout fait dans un contexte de discussions guidées par l'enseignant qui permet à l'élève de mettre des mots sur sa compréhension des choses, un contexte d'échanges oraux qualifié d'« oral réflexif ». (Plessis-Bélair)

- c) valorisent et encouragent l'expérience des élèves en tant qu'apprenants et utilisateurs de deux langues :
 - o en les amenant à prendre conscience des avantages de connaître plus d'une langue multicompétence linguistique (Cook, 2008, cité dans le site Web *Wikipedia*);
 - en les félicitant et en les encourageant, tout particulièrement les adolescents,
 à aller plus loin en prenant la responsabilité d'apprendre et de maîtriser deux langues;
 - en les exposant à d'autres langues et en les encourageant à en apprendre une troisième, ou une quatrième, car l'acquisition d'une nouvelle langue et l'ouverture à une autre culture deviennent plus faciles et plus intéressantes après l'apprentissage d'une deuxième langue;
 - o en les exposant à des personnes qui ont vécu l'expérience d'apprendre et d'employer une autre langue, et ainsi qui donnent l'exemple pour mieux inspirer les élèves. En plus de la venue de ces personnes à l'école, il y a d'autres ressources à votre disposition à cet égard, à titre d'exemples, voir Canadian Parents for French MB, 2012; Ferguson, 2011;
 - o en amenant les membres de leur famille, leurs amis et les membres de la collectivité à prendre conscience des avantages d'une multicompétence linguistique et à savoir qu'ils peuvent soutenir l'apprentissage d'une langue et y faire honneur en participant à des activités culturelles et en organisant des événements dans la collectivité (Girouard et Drzystek, 2012).

RÉFÉRENCES

- ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS D'IMMERSION [ACPI]. « Qu'est-ce que l'immersion ». http://www.acpi.ca/a-propos/qu-est-ce-que-l-immersion. (Consulté le 17 juin 2013).
- CANADIAN PARENTS FOR FRENCH MB. « Le Français pour s'épanouir », *French for life*, 2012. Accessible en ligne : http://www.frenchforlife.ca/careers.cfm.
- CHABANNE, Jean-Charles, et Dominique BUCHETON. Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire, L'écrit et l'oral réflexifs, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, 192 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE. Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer, Paris, Les Éditions Didier, 2005.
- DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2007, 1542 p.
- FERGUSON, Cdr Rob. « Learning a second language provides lessons in innovative learning », *Lookout Newspaper*, vol. 56, n° 33, 15 août, 2011. Accessible en ligne: http://www.lookoutnewspaper.com/issues/56/2011-08-15-33.pdf.
- FORGET, Dominique. « Le bilinguisme, c'est for me... dable! », *Québec Science*, décembre 2011 janvier 2012, Montréal, Éditions Vélo Québec, p. 18-23.
- GIROUARD, Florence. « Discussions Touchstones^{MD} Penser pour parler, parler pour penser », *Éducation Manitoba*, vol. 12, nº 1, octobre 2013, p. 4. Accessible en ligne: http://www.edu.gov.mb.ca/m12/bulletin/pdf/bulletin-v12n1.pdf.
- GIROUARD, Florence, et Sandra DRZYSTEK. « L'apprentissage d'une autre langue, une valeur ajoutée », *Éducation Manitoba*, vol. 10, n° 2, mai 2012, p. 6. Accessible en ligne : http://www.edu.gov.mb.ca/m12/bulletin/pdf/bulletin-v10n2.pdf.
- LIGHT SHIELDS, David. « Character as the Aim of Education », Phi Delta Kappan, vol. 94, n° 8, mai 2011, p. 48-53.
- LYSTER, Roy. *Learning and Teaching Languages Through Content: A counterbalanced approach*, Philadelphia, John Benjamins, 2007, 161 p.
- MANITOBA. ÉDUCATION MANITOBA. *La communication orale au quotidien en immersion française*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2010. Accessible en ligne : http://www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/coq/index.html.
- MANITOBA. ÉDUCATION MANITOBA. « Ensemble multimédia Interagir avec aisance et précision à l'oral », *Évaluation : Documents d'appui et outils d'évaluation*, 2013. Accessible en ligne : http://www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/multimedia/index.html.
- MANITOBA. ÉDUCATION MANITOBA. « Projet de discussion Touchstones MD », Évaluation : Documents d'appui et outils d'évaluation, 2013. http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/touchstones/index.html. (Consulté le 11 octobre 2013).
- PLESSIS-BÉLAIR, Ginette. « La compréhension, l'apprentissage et le développement de la langue parlée en contexte d'oral réflexif à la maternelle », dans DOYON, Denise, et Carole FISHER, *Langage et pensée à la maternelle*, Collection Éducation-Recherche, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 13-41.
- SAUL, John Ralston. French Immersion Students: Proud, Engaged, Global Citizens, Winnipeg, Manitoba, 2011. [Discours-programme d'une présentation à la conférence French Immersion Students in Manitoba, le 18 mars 2011].
- SAUL, John Ralston. Winnipeg, Manitoba, 2001. [Discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la conférence nationale *Le Français pour l'avenir*, le jeudi 5 avril 2001]. Accessible en ligne : http://archive.gg.ca/media/doc.asp?lang=f&DocID=1363. (Consulté le 22 juin 2013).
- WIKIPEDIA. *Multi-competence*. [En ligne], http://en.wikipedia.org/wiki/Multi-competence. (Consulté le 19 juin 2013).